

Image not found or type unknown



Résidence secondaire apres décès du mari

Par **razorbak2**, le **14/06/2015** à **13:47**

Bonjour, je viens de perdre mon mari et je possède deux maison une principale et une secondaire et j'ai 6 enfants majeures.

Voila ma question vais je devoir vendre la maison secondaire pour les héritiers ou puis je la garder ?

Merci par avance pour votre réponse très cordialement !